

Accueillir une personne en TIG dans votre bibliothèque

Les objectifs

Accueillir une personne en TIG dans votre structure, c'est participer à l'exécution d'une mission de service public. C'est aussi participer à la formation et à l'insertion de personnes condamnées. C'est enfin parfois rencontrer de nouveaux publics et renforcer le lien avec le territoire.

Les postes envisageables

Plusieurs postes sont envisageables et adaptables selon la durée du TIG :

1. Pour des TIG de courte durée (70h), il est préconisé de construire le poste comme lors d'un accueil de stagiaire. La personne est accompagnée d'un professionnel de la structure et découvre l'ensemble des missions avec un volet principal sur les missions d'accueil du public.
 - Une charte "stagiaire chargé d'accueil dans le cadre d'un TIG" peut être élaborée pour cadrer les missions et engagements de la personne en TIG.
2. Pour des TIG de plus longue durée, il est préconisé de proposer une fiche de poste regroupant différentes missions effectuées en bibliothèque. Au fur et à mesure du TIG et en fonction des capacités de la personne, des missions de plus en plus complexes pourront lui être confiées.

Après les premières heures effectuées sur le modèle 1 (stage), cette flexibilité dans les missions proposées permettra d'adapter au mieux le poste à la personne en fonction des capacités observées ou de ses difficultés (bon contact avec les usagers, à l'aise avec l'informatique, connaissance dans un domaine, capacité manuelle etc).

La fiche de poste pourra regrouper dans ce cas plusieurs tâches permettant de découvrir différentes missions en bibliothèque :

- Accueillir, renseigner et accompagner les usagers
- Informer sur les services et activités de la bibliothèque
- Enregistrer les prêts, réservations et retours dans le SIGB
- Vérifier l'état des livres au retour
- Nettoyer et réaliser de petites réparations de documents
- Participer à la couverture de documents
- Ranger les documents en respectant le classement
- Procéder au dépoussiérage du mobilier

- Participer à la préparation et au déroulement d'actions d'animation, de médiation (aide technique, aide au montage d'expositions, préparation de la salle, accueil et comptage du public, accueil des artistes et auteurs...)

3. Vous pouvez également établir une fiche de poste pour une mission très précise (navette entre bibliothèques par exemple) ou pour un événement particulier à une période de l'année (festival du conte, salon du livre...) en détaillant précisément les tâches confiées et la durée de la mission.
Dans ce cadre, pensez à prévenir en amont le référent TIG de votre secteur de vos besoins.

Une participation au développement de compétences

Pour effectuer ce TIG en bibliothèque, la personne consolidera ou développera des savoir-faire et savoir-être utiles dans son parcours professionnel :

- Respecter des horaires, justifier ses absences
- Sens de l'engagement et de la discrétion
- Échanger avec des collègues, savoir demander de l'aide
- Participer à des tâches collectives
- Rendre compte de son travail
- Acquérir des procédures de travail
- Appliquer des consignes
- Accueillir avec un comportement adapté
- Être attentif aux usagers et à leurs demandes
- S'exprimer avec clarté
- Savoir utiliser le catalogue pour renseigner
- Savoir orienter vers un bibliothécaire si besoin
- Informer sur le fonctionnement du lieu
- Savoir faire des tâches simples sur ordinateur...

Une autre forme de TIG : participer à un projet, une action culturelle, une formation

Au-delà de l'accueil de Tigiste sur des missions professionnelles, vous pouvez accueillir des personnes en TIG lors de projets d'ateliers ou d'actions culturelles en tant que bénéficiaires (projet autour de la parentalité, projet autour de la lutte contre l'illettrisme ou de l'illectronisme...). Dans ce cas, les heures d'activités ou de formation peuvent être déduites des heures de TIG de la personne.

N'hésitez pas à communiquer sur vos activités et projets auprès du référent TIG de votre secteur.

Quelques points de vigilances

L'accueil d'une personne en TIG demande du temps d'encadrement et un référent doit être identifié. Dans les petites structures avec un seul salarié, cela peut être compliqué.

En cas de problème dans le déroulement du TIG (le plus souvent des absences non justifiées), veiller à contacter le conseiller d'insertion et de probation référent de la personne en TIG rapidement. Il prendra le relais pour gérer la situation